

14 JANVIER 1983

1. La communauté internationale devrait encourager et offrir d'aider les cinq pays centraméricains à appliquer les dispositions de l'Accord Esquipulas II relatives à la démocratisation, en assurant notamment le respect des droits de la personne et l'établissement d'institutions démocratiques.
2. De l'avis du Comité, en signant Esquipulas II, les cinq pays centraméricains ont fait un premier pas de géant vers la paix. Il incombe maintenant à la communauté internationale de faire sa part en fournissant d'urgence une aide économique supplémentaire appréciable à l'ensemble de la région.
3. Il importe d'aider les cinq pays centraméricains à diversifier leurs relations économiques internationales et autres et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard de deux pays : les États-Unis et l'Union soviétique.
4. Pour respecter l'esprit de l'Accord Esquipulas II et pour encourager les négociations de Sapoa, les États-Unis devraient mettre fin à leur embargo économique contre le Nicaragua et cesser de s'opposer à l'octroi de prêts au Nicaragua par les institutions financières internationales. En outre, il faudrait encourager les États-Unis à maintenir leur décision de ne plus fournir une aide militaire aux Contras. La participation des États-Unis au Fonds spécial pour l'Amérique centrale sera également importante pour le succès de celui-ci.
5. Dans le même esprit de coopération internationale prévue par l'Accord Esquipulas II, nous invitons les Soviétiques à participer à un effort multilatéral visant à assurer la reprise économique et le développement de toute l'Amérique centrale.
6. Le Comité nourrit l'espoir que le Salvador et Washington envisageront sérieusement la possibilité qu'un cessez-le-feu intervienne dans la guerre civile au Salvador.
7. Le Comité invite instamment les parties adverses au Nicaragua à poursuivre les négociations de Sapoa. Si l'une ou l'autre des deux parties ne négocie pas de bonne foi, elle risque de trahir l'Accord Esquipulas et de semer immédiatement les germes de nouvelles complications.

Avril 1984

M. MacEachron, ministre des Affaires étrangères, se rend au Costa Rica, au Nicaragua, au Honduras et en Colombie pour y recueillir des données de première main sur les conditions qui empêchent l'interprétation pacifique et l'afflux croissant de réfugiés. À son retour, il propose de constituer, si on le lui permet, la commission d'une parution de conseils et de recherches (CCY).